



SÉANCE DU 27 MARS 2021

COMMUNE DE SAINT-ANDRE

DCM20210327/010 Demande de subvention Etat 2021 - Mail Victoria

Le Maire de Saint-André certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte principale de la mairie le 29 mars 2021.

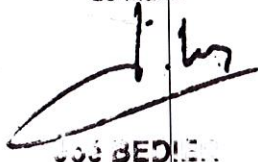
Que la convocation a été faite le 19 mars 2021.

Le nombre de membres en exercice étant de 45 :

Présents :	39
Représentés :	5
Absents :	1
Total des votes :	44



Le Maire


JOÉ BEDIER

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-sept mars, le conseil municipal de SAINT-ANDRE s'est réuni, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Joé BEDIER, Maire de la commune.

ETAIENT PRESENTS :

MM. BEDIER Joé, PEQUIN Jean-Marc, RAMASSAMY Laurent, CEVAMY Primilla, CONSTANT Jean-Paul, SOUPOU Alexa, RAMIN Jean Yannick, POÏNY-TOPLAN Stéphanie, PAPAYA Laurent, PAYET Catherine Anne, NAZE Gilles, COUPOU Jimmye, ASSICANON Jean Thierry, VIRAPIN KICHENIN Marie Linda, GRONDIN Jimmy, GOURAMA Jean-Pierre, MAZEAU Michel, ALAMELE Maryse Brigitte, MOUTAMA RAMAYE Alain, PERRIER Charles, PARVEDY Georges, LARIVIERE Marie, MAILLOT Serge René, GRONDIN Migline, SOUBAYA PAJANIANDY Mickaël, BALBINE Valérie Larissa, CERVEAUX Adelaide, PERMACAONDIN Isabelle, PRAUD Elodie, PERIANIN-CARPIN Audrey, NAUD CARPANIN Marie-Hélène, CHANE TO Marie Lise, LATCHOUMY Rosange, SINARETTY RAMARETTY Alain Bernard, TIPAKA Nadia, VIRAPOULLE Jean-Marie, PAYET BEN HAMIDA Viviane, SOUPRAMANIEN Stéphane, BARBE Ludovic

ETAIENT REPRESENTES :

MM. DIJOUX Sabrina, SABABADY Marie Josette, BENOIT Sabrina, VIRAPOULLE Jean-Paul, FENELON Jean Claude

ETAIENT ABSENTS :

MM. SAID Moussa

SECRETAIRE DE SEANCE :

Madame Primilla CEVAMY a été désignée et a accepté de remplir cette fonction.

LE QUORUM ETANT ATTEINT, LE CONSEIL MUNICIPAL PEUT VALABLEMENT DELIBERER

DCM20210327/010 - Demande de subvention Etat 2021 - Mail Victoria.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

I. Contexte et objectifs

Le projet Mail victoria est un axe de cheminement doux situé le long de la résidence Victoria et reliant le square Victoria au parvis du lycée Jean Perrin.

Le projet s'insère dans le cadre de l'opération de rénovation urbaine du centre-ville de Saint-André inscrit dans le plan national Action Cœur de Ville et du NPNRU.

Il s'agira de créer un axe de circulation douce, voie verte pour les piétons et vélos, de requalifier le square Victoria en terrasse urbaine pour les jeunes des lycées et du quartier et offrir un vrai parvis au lycée Jean Perrin. Une offre de 80 places de parking est reconstituée dans un ouvrage en structure sur 2 niveaux.

II. Programme

Il est prévu :

- Un parking arboré,
- Un parking en structure,
- Des cheminements doux,
- Des équipements de jeux,
- L'éclairage public,
- Les plantations d'arbres d'ombrages,
- Des noues pour la gestion des eaux de pluies,
- Du mobilier urbain.

III. Financement

Le plan de financement s'établit comme suit :

OBJET	COÛT en Euro H.T	FINANCEMENT en Euro H.T	
	MONTANT	SUBVENTIONS	MONTANT
MONTANT ETUDES ET TRAVAUX	Etudes et honoraires (MOE, CSPPS): 305 276,50	ANRU	1 280 000
	Travaux : 2 494 723,50	FEDER	560 000
		COMMUNE :	560 000
		ETAT	400 000
TOTAL	2 800 000		2 800 000

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide :

Article 1 :

D'approuver le nouveau plan de financement tel que présenté ci-dessus, ainsi que la participation communale,

Article 2 :

D'autoriser le Maire ou son représentant à solliciter auprès des différents co-financeurs le montant d'aides publiques, sur la base du montage financier prévisionnel ci-dessus,

Article 3 :

D'autoriser le Maire ou son représentant à lancer les consultations pour les travaux,

Article 4 :

D'autoriser le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes à cette affaire.

Conformément à l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie pendant un délai de deux mois.

Pour extrait conforme
Fait à Saint-André le 2 AVR. 2021



Le Maire
J. L...
J. L...